

# L'élection des pasteurs

Autor(en): **V.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 8

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199936>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerre, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Bienna, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements d'ont des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.  
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les personnes qui prendront un nouvel abonnement dès le 1<sup>er</sup> avril prochain, recevront gratuitement le CONTEUR durant le mois de mars.

## L'élection des pasteurs.

Nous avons reçu la lettre suivante :

Lausanne, le 16 février 1903.

Messieurs,

« C'eserait à nous autres femmes, en somme, à nommer nos pasteurs, puisque nous sommes seules à les écouter », dit une dame à son mari, dans l'article qu'a suggéré à M. J. M. l'élection pastorale lausannoise du 8 février.

Cette pensée-là, la *Revue* l'exprimait à son tour en constatant que les femmes trépignaient un peu à l'idée de ne pouvoir prendre part à l'élection. Rien n'est plus vrai. Il y a longtemps même que beaucoup d'entre nous s'impatientent de ne pouvoir voter en matière de nominations de pasteurs... Vous allez me dire que ceci n'intéresse guère le *Conteur vaudois*, qui ne se mêle ni d'affaires d'église ni de politique. Soyez sans crainte, messieurs, je ne vous ferai pas dévier de votre ligne de conduite et n'abuserai pas de la bienveillance de vos lecteurs.

Je ne vous dirai pas combien l'indifférence de la plupart des hommes à l'égard des questions de religion et de morale me fait bondir, ni combien plaisante me paraît leur prétention de nommer des prédicateurs qu'ils n'iront jamais entendre (je parle du plus grand nombre). Ces messieurs ont la bouche pleine de « l'Eglise de nos pères », mais ils n'y mettent jamais les pieds. Il est vrai que ce sont des esprits forts et que, en matière de religion comme en toute chose, ils en savent bien plus que nous, bonnes bêtes de femmes qui allons encore à l'église, qui lisons la Bible et les publications religieuses et philosophiques.

Encore une fois, je ne vous écrirai pas un mot de tout cela. Le seul but de ma lettre est de vous prier, non de nous donner votre appui, mais de ne pas nous traiter de toquées si nous nous démenons un peu plus activement que jusqu'ici pour obtenir dans les collèges paroissiaux — est-ce bien le mot? — notre place à côté des hommes. Vous ne voudrez pas, j'en suis certaine, rééditer ces plaisanteries faciles sur le rôti qui brûle et sur le malheureux mari obligé de débarbouiller sa progéniture et de lui donner la becquée, pendant que madame fréquente le scrutin. Vous savez mieux que moi que jeter son bulletin dans l'urne ne prend pas beaucoup de minutes et que cette petite opération a lieu à l'issue du sermon et n'oblige pas à retourner une seconde fois à l'église, le même jour.

Permettez-moi donc de dire dans votre journal que lorsque les femmes pourront participer aux élections pastorales, leur ménage n'en souffrira pas le moins du monde et que les affaires de l'Eglise n'en iront que mieux.

Votre dévouée,

M<sup>me</sup> Z.

Comme le reconnaît notre aimable correspondante, le sujet qu'elle traite n'est pas précisément du domaine du *Conteur vaudois*. Elle ne nous en voudra donc pas de ne pas nous y étendre.

Nous tenons cependant à lui dire que nous n'avons jamais raillé les femmes qui demandent à pouvoir nommer aussi les pasteurs. L'idée chère à Mme Z. a depuis longtemps toutes nos sympathies. Du moment que les femmes s'intéressent aux choses de l'Eglise bien plus vivement que les hommes, il est tout naturel qu'elles y aient leur mot à dire et qu'elles puissent coopérer à la nomination des pasteurs. Il ne leur sera sans doute pas plus difficile qu'à nous autres de se renseigner sur les mérites respectifs des candidats, et ce n'est pas à elles qu'arrivera jamais l'aventure dont furent les héros les représentants de la commune de Villars-Pacot.

La commune de Villars-Pacot était en quête d'un conducteur spirituel, le sien étant mort de sa belle mort. On lui avait recommandé le pasteur de la paroisse de Blessogny, qui désirait changer de poste. A Villars-Pacot, nul ne connaissait ce candidat. Le conseil de paroisse envoya en conséquence deux de ses membres à Blessogny, avec mission d'aller au sermon juger de l'éloquence du pasteur et aussi pour prendre dans le village des informations sur sa personne.

C'était un beau dimanche d'été. Bien qu'ils eussent fait le voyage en char à bancs, les deux délégués arrivèrent à Blessogny un peu éprouvés par la chaleur. La cloche de l'église sonnait à toute volée appelant les fidèles.

— On a bien le temps, dit l'un des conseillers de paroisse; allons vite prendre un demi pour faire descendre la poussière.

— D'accord! fait l'autre.

Et les voilà qui se glissent à l'auberge communale par la porte de derrière.

Ce ne fut pas un demi, mais deux qui vidèrent tout d'abord les délégués, et lorsque les flacons furent à sec, il était trop tard pour aller à l'église : les villageois en sortaient, le psaume sous le bras. A cette vue, la députation de Villars-Pacot ne broncha pas.

Encore un demi du même! commanda-t-elle.

L'aubergiste, après les avoir servis, alla ouvrir la grande porte donnant sur la place. Des gens endimanchés entraient, prenant place non loin des conseillers de paroisse. Ceux-ci lièrent conversation avec un de leurs voisins et, tout en croyant prendre un air indifférent, l'interrogèrent sur monsieur le ministre : Ses sermons étaient-ils courts et bons? Visitait-il assidûment les malades? Avait-il une bonne voix? Comment était-il de sa personne? Etait-ce un bel homme, grand et fort, ou bien un gringalet, un « botasson »? Et madame la ministre était-elle une mijaurée ou une bonne dame sans pose?

Leur interlocuteur se fit un plaisir de répondre à toutes ces questions et d'une manière qui les satisfait entièrement. Après un quatrième demi, les ambassadeurs de Villars-Pa-

cot prirent congé de lui en lui donnant une chaude poignée de main et sans remarquer la malice dont ses yeux pétillaient.

Trois semaines plus tard, M. le pasteur de Blessogny était appelé à diriger la paroisse de Villars-Pacot. Mais le soir même, ses nouvelles ouailles apprenaient que les paroissiens de Blessogny avaient tiré des coups de mortier pour célébrer la joie qu'ils éprouvaient d'être délivrés de celui qu'ils nommaient irrévérieusement « la scie sans dents ».

On se figure la tête que firent les deux membres du conseil de paroisse en apprenant la chose. Ils jugèrent sage de donner leur démission. Cette démarche ne leur épargna d'ailleurs ni les quolibets ni les scies, avec ou sans dents de leurs combourgeois. V. F.

## Respect aux souvenirs!

Messieurs du *Conteur*,

Je suis un de vos plus anciens abonnés et n'ai aucune intention de vous fausser compagnie, si toutefois le ciel veut bien me permettre la réalisation de ce désir.

J'ai relu avec plaisir, dans votre numéro du 31 janvier, le « Veni toté à la montagne » ou *ranz des vaches du Jura*, que le *Conteur* avait déjà publiée en 1865.

Tel que vous l'avez donné, le texte de cette chanson n'est pas tout à fait conforme à celui que j'ai entendu chanter et chanté moi-même bien des fois dans ma jeunesse. Et puis, vous avez oublié un couplet, le dernier, le plus joli.

A la seconde strophe, « Min dé bâton, etc. » le quatrième vers n'est pas : « Suiyan bin lo bovaïron », mais : « Cein vaô bin lo boveïron », c'est-à-dire, avec le vers précédent : « Du sel, mes pauvres vaches; Ça vaut bien le bovaïron, »

Quant au dernier couplet, le voici :

Quand vé ai felhie à St-Cerguë;  
Po traova ma Jeannotton,  
Cein qu'amé adi révévé,  
Lè mè vatzè et mè modzons.

Vé lou tzalet quin déligou, etc.

L'oubli n'était-il pas regrettable?

Excusez, Messieurs, cette rectification. J'ai cru devoir vous l'adresser. Nous autres, vieux de la vieille, nous sommes pointilleux sur le chapitre des souvenirs; c'est notre fontaine de Jouvence; nous n'aimons pas qu'on vienne la troubler.

Avec mes vœux les plus sincères pour la prospérité du petit *Conteur*, qui n'est plus très jeune, lui aussi — mais ça ne se voit pas — je vous prie, Messieurs, d'agréer mes cordiales salutations.

Un vieil et fidèle abonné.

Nous remercions bien sincèrement notre ancien abonné de sa communication et, puisque l'occasion nous en est offerte, de sa fidélité. Il serait à désirer qu'il y eût de nombreuses personnes, qui, à l'exemple de notre correspondant, prissent encore un chaud intérêt à notre bon vieux patois.

L'heure est décisive. Allons, tous les amis du patois, au drapeau!!